

Département de MAINE ET LOIRE
Arrondissement de Saumur
Commune de LA BREILLE LES PINS

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du conseil municipal du 02 mai 2017

Convocation du 25/04/2017

Nombre de conseillers en service : 15

Conseillers présents : 10

Conformément à l'article R.129-9 du code des Collectivités territoriales, un extrait du procès-verbal de la présente séance a été affiché à la porte de la mairie, le 03/05/2017.

L'an deux mil dix-sept, le deux mai à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de mai sous la présidence de Monsieur Florian STEPHAN, Maire,

Président : Florian STEPHAN

Secrétaire de séance : Roger FRESNEAU

Présents : Florian STEPHAN, Roger FRESNEAU, Marie-Claire VIRIEUX, Armelle PONCET, Dominique GIRARD, Isabelle JOREAU, Loïc LAFOURCADE, Thierry MARCHAU, Christophe GAINON, Yvonne FREMONT.

Absents : Emmanuelle PATURAL, Jean-Baptiste ROTTIER, Mireille FOURMOND, Nicolas DAVIAUD

Bon pour pouvoir : de Claude LECHAT à Florian STEPHAN

DCM 2017-35

Tarif vente de bois

Le Maire informe le conseil municipal que la trésorerie de Saumur municipal demande une délibération concernant la vente de bois du 31 mars 2017 à la SAJEB sise à ST LÉGER DE MONTBRUN (79100) « 18 Raymond- duplantier- ORBé) au prix de 32 €/M3.

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

FIXE à l'unanimité des membres présents, le prix de vente du bois à la SAJEB sise à ST LÉGER DE MONTBRUN (79100) « 18 Raymond- duplantier- ORBé) au prix de 32 €/M3.

Certifié exécutoire par le Maire
Compte tenu de la transmission
en Sous-préfecture de Saumur,
Le 03/05/2017
Et de la publication, le 03/05/2017

Pour copie certifiée conforme,
LA BREILLE LES PINS, le 03/05/2017
Le Maire,
F. STEPHAN

